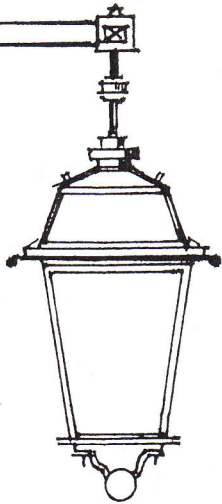


# GRAYE - SUR - MER

Nouvel An 93



Nous voici déjà à l'aube de 1993. Peut-être l'année qui s'achève s'est-elle plus que d'autres déroulée sous le signe de la morosité ? Nous avons pu mesurer la profondeur de la crise qui frappe tous les continents et génère un chômage si préoccupant. Les gens de l'Est rencontrent souvent la pénurie et la faim, et l'Amérique nous a révélé sa pauvreté au travers de la campagne présidentielle. Les relations entre Etats se sont plus ou moins détériorées : les négociations du GATT ont mis à nu d'énormes difficultés économiques ainsi que de lourds antagonismes et le réveil des nationalismes a amené la guerre civile à nos portes, ou peu s'en faut, sans parler des problèmes si aigus de la plus lointaine Afrique.

Et pourtant nous savons que rien n'est jamais perdu puisque sommeille en chacun de nous celle que le poète Péguy appelait la Petite Fille Espérance. Nous souhaitons de tout coeur qu'elle vous fasse à toutes et tous une longue visite, qu'elle soutienne vos familles et qu'ensemble nous puissions la suivre tout au long de l'année nouvelle.

En 1992 nous avons à Graye poursuivi nos efforts pour améliorer notre existence quotidienne et favoriser la vie de notre village comme en témoigne l'ensemble de ce journal. Nous nous bornerons dans ce propos d'ouverture à évoquer trois points importants.

*Celui de l'environnement*, dont la préservation a été accrue par la poursuite du programme d'effacement des réseaux et, en liaison avec Gaz de France, par l'amorce plus marquée de la mise en place d'un système de distribution d'une énergie plus propre parce que très peu polluante. Dans le même ordre d'idées, les berges de la Seullès, épurées de tous leurs gravats, ont retrouvé tout leur pittoresque.

*Celui de l'accueil des visiteurs* : non seulement le Point d'Accueil de la Brèche si apprécié des personnes qui se rendent sur le site a pu être rénové, mais le camping Canadian Scottish a affirmé sa vocation, maintenant ancienne, de lieu d'hébergement bénéficiant d'une solide fréquentation touristique.

*suite en dernière page*



# LE PROGRAMME DES TRAVAUX EN 1992

## BILAN ET PERSPECTIVES

### BERGES DE SEULLES

Les travaux annoncés dans le bulletin municipal précédent ont été commencés dès le mois de janvier 1992. Le programme initial (talutage de la berge gauche de la Seules en amont du CD 514, nivellement des remblais le long du sentier pédestre et dans la zone de l'ancienne mare à gabion, mise en place d'un clapet permettant un meilleur écoulement des eaux du Vason) a été mené à bien par l'entreprise Lafosse. Certains aménagements complémentaires ont pu être apportés : terrassement derrière l'église et curage de quelques fossés situés à proximité du chantier. Globalement le coût de cette opération s'élève à 80.000 francs, dont 50.000 francs sont pris en charge par le Syndicat intercommunal d'aménagement et d'entretien de la Seules.

### ASSAINISSEMENT

Un projet d'extension du réseau d'assainissement de la commune a été étudié en coopération avec les services de la Direction Départementale de l'Agriculture pour permettre le raccordement au tout à l'égout du garage et de la poissonnerie situés à proximité du carrefour de la Platine; le montage financier de l'opération est maintenant "bouclé" : les subventions du Département devraient représenter 30 % du coût total des travaux, et la part communale devrait s'élever à environ 55 000 francs.

### ECLAIRAGE PUBLIC EFFACEMENT DES RESEAUX

Les travaux d'effacement des réseaux électrique et téléphonique ainsi que la rénovation de l'éclairage public aux abords du Calvaire, ont été réalisés au cours du 1er semestre. L'achèvement de l'effacement de la rue Grande (partie est) a débuté le 19 octobre dernier. Huit nouvelles lanternes de style ont été mises en service. La suppression des poteaux électriques et téléphoniques et des fils aériens renforcera désormais l'homogénéité esthétique du village.

Le coût total du programme se situe aux alentours de 360 000 francs. La participation communale, après déduction des prises en charge du Département, de l'E.D.F. et du Syndicat départemental d'électrification s'élève à 120 000 francs.

La commune de Graye a obtenu la programmation pour 1993 d'une quatrième tranche d'effacement des réseaux électrique et téléphonique qui concernera l'avenue du Général de Gaulle et le quartier de la plage.

### INONDATIONS

#### entre les deux ponts de la Seules sur la route départementale n°12

Vous avez certainement constaté que depuis le mois d'octobre et jusqu'à la fin du mois de novembre la route de Graye, une centaine de mètres avant le pont du deuxième bras de la Seules, était inondée quasiment en permanence en direction de Courseulles. Ce phénomène était très dangereux pour les automobiles et la sécurité des piétons et cyclistes, notamment la nuit, sans parler des arrosages et éclaboussures de celui qui avait le malheur de se trouver sur le parcours au mauvais moment !

Les remblais amenés en masse importante dans la prairie marécageuse vers le sud de la vallée modifient de manière significative, lors des crues donc en cas de pluies fréquentes, le réservoir naturel des eaux de la rivière.

Il est clair que les services de la direction départementale de l'Équipement, même si le propriétaire du terrain est en partie responsable, auraient dû agir rapidement pour supprimer le danger. Il est vrai aussi que ce secteur est difficile à gérer car il ne dépend pas de la subdivision de Bayeux qui est habituellement habilitée pour intervenir sur les voies départementales de la commune. Face à cette situation figée, la municipalité a donc réagi très vigoureusement. Une réunion de concertation a pu être organisée le 1er décembre entre la subdivision de Bayeux et celle de Caen-Ouest, chargée de ce tronçon de route.

Une tranchée, creusée dans le bord du champ puis raccordée à un ruisseau, a permis en urgence un premier drainage de la chaussée. Il faudrait cependant envisager quelques travaux supplémentaires pour que le problème soit définitivement réglé, notamment sur le rebord emprunté par les piétons.

### PRESBYTERE

Des travaux d'entretien et de rénovation du presbytère ont été réalisés au début de l'année. Le versant nord-ouest de la toiture (côté rue de l'église) a été entièrement refait à neuf. Une dépendance est désormais aménagée en pièce d'archives : il a fallu notamment refaire le sol, ouvrir une porte de communication avec le presbytère et poser une fenêtre. Cette petite pièce est très réussie et on peut dire que le résultat a presque dépassé les espérances.

Plus récemment, le tube du conduit de cheminée du chauffage central a dû être remplacé.

Globalement, ces travaux ont coûté à la commune une somme légèrement supérieure à 71 000 francs se décomposant ainsi : 40 453 francs pour la couverture, 26 556 francs pour la salle d'archives, 4 776 francs pour le conduit de cheminée.



Le vaste projet d'équiper la commune d'un réseau de distribution du gaz naturel prend corps. Gaz de France, qui garde entièrement l'initiative en matière de travaux, a fait connaître à la commune à la mi-juillet sa décision de desservir le bourg sur les trois années à venir dans tous les secteurs où un nombre suffisant de demandes aura été formulé. La première tranche sera exécutée en 1993. Elle concernera essentiellement la rue Grande, avec quelques extensions, notamment rue du Houley jusqu'à la place des anglais.

Le conseil municipal a ratifié le contrat de concession qui vient de lui être proposé. Il était opportun de trouver une solution pour que, là où des câbles électriques et téléphoniques étaient en cours d'installation rue Grande, Gaz de France puisse mettre en place des canalisations et des branchements particuliers en attente pour ne pas affecter la chaussée à nouveau un peu plus tard. Il faut noter à cette occasion la très bonne coordination des chantiers entre le Syndicat départemental d'électrification, maître d'oeuvre de l'effacement des réseaux, et Gaz de France qui, à notre demande, a posé par anticipation des canalisations à l'extrémité est de la rue Grande.

## PLANTATIONS

### A propos de la haie au camping Canadian Scottish

Voilà une quinzaine d'années, il a été planté au camping une haie de pins noirs d'Autriche destinés à isoler les campeurs de la route. Dernièrement ces arbres ont dépéri, et il a donc fallu envisager de les remplacer pour préserver la qualité de l'environnement.

Le boisement d'origine avait été lancé avec l'aide technique et financière du service des Eaux et Forêts, et les pins noirs d'Autriche constituaient à l'époque la plantation la plus recommandée dans ce type d'environnement. Depuis lors, les choses ont beaucoup évolué. La pratique a révélé en effet que, à la différence de ce qui se passe dans les pays du Sud et compte tenu de la nature des sols, les pins résistaient mal dans nos régions à une succession d'étés très secs car le sol desséché peut se gorger d'eau à la première pluie abondante, provoquant des remontées d'eau saumâtre qui asphyxient les racines ; c'est ainsi qu'au cours du mois de janvier prochain, la Ville de Paris va être amenée à abattre la plupart de ses pins qui ont subi un sort comparable aux nôtres.

Pour remplacer les arbres morts et compte tenu de notre expérience, nous avons, après concertation avec les services techniques du département et avec des responsables du centre horticole de Saint Gabriel, opté pour une haie bocagère sur deux rangs de manière que les arbustes les plus exposés au vent protègent les autres. Un apport important de terre végétale a été effectué et la protection a été renforcée par la mise en place d'un brise-vent qui a coûté 69 000 francs. Quinze essences différentes, dont certaines sont réputées pour apprécier les sols gorgés d'eau, ont été plantées : peupliers, aulnes, frênes, prunus, tamaris, saules, rosiers rugueux... pour un coût total de 74 000 francs.

## DES NOUVELLES PLAQUES ET QUELQUES NOUVEAUX NOMS DE RUES

Pour poursuivre l'effort d'amélioration de la signalisation dans notre commune qui a porté en juillet 1991 sur la mise en place d'une soixantaine de panneaux indicateurs à caractère général ou local, il était nécessaire de remédier encore à quelques lacunes à propos de certaines rues qui étaient mal indiquées. Les employés communaux ont ainsi installé une douzaine de plaques nouvelles, le plus souvent sur des murs, des maisons ou des supports individuels. Nous tenons à remercier particulièrement les habitants qui ont bien voulu accepter qu'une plaque soit fixée sur un bien leur appartenant et, qui plus est, nous ont aidé à la poser ; ils nous ont rendu un grand service.

Maintenant, à vous de découvrir quelques nouveaux noms comme chemin du Martrait, chemin de l'Abreuvoir...

On a aussi tenu compte lors du choix des essences de leur facilité d'entretien : pas ou peu de taillis. Nous espérons qu'elles permettront d'obtenir une haie aussi bien garnie en hauteur qu'à la base.

Enfin, pour pallier les effets de la sécheresse estivale, il a été prévu un système d'arrosage délivrant l'eau au pied de chaque plantation.

Il semble que les traitements effectués et les conditions climatiques qui ont suivi la réalisation de cette haie aient été particulièrement bénéfiques car les espèces mises en place se sont développées de façon très encourageante jusqu'à maintenant.

### Informations concernant les plantations réalisées en mars 1991 dans le secteur de la croix de Lorraine

Le développement des plantes est suivi régulièrement. Nous avons à lutter contre l'érosion éolienne et l'érosion due à la fréquentation touristique. Il fallait stabiliser la dune et, d'ores et déjà, nous pouvons dire que nous y sommes parvenus. A certains endroits, du fait de l'absence de passage, le chiendent des sables et l'élyme des sables se propagent naturellement. Il nous faut encore maintenir en place la clôture de protection ; par la suite, les rosiers rugueux, les pruneliers et les argousiers assureront eux-mêmes la protection du site tout en apportant une note décorative.



## UNE BONNE SAISON ESTIVALE

Tout au long de la saison d'été, une attention particulière a été portée à la sécurité et à la propreté.

L'opération de nettoyage de la plage, réalisée dorénavant avant le début de chaque saison, a eu lieu le 27 juin. Les bénévoles et conseillers municipaux qui y ont participé ont ramassé plus de 15 m<sup>3</sup> de débris. Un niveau convenable de propreté a pu être maintenu tout au long de l'été grâce à la levée quotidienne des poubelles installées sur la plage et aux Brèches, ainsi que par des ramassages manuels bi-hebdomadaires.

Des tables de pique-nique rénovées et consolidées grâce à un travail de menuiserie effectué par des conseillers municipaux ont été mises en place sur l'aire aménagée face à l'entrée du camping municipal. Cet équipement, très utilisé au cours de l'été, a contribué à réduire le pique-nique diffus trop souvent source de débris épars.

En matière de sécurité, le poste de secours principal de la Brèche de Graye a bénéficié de la présence efficace de trois maîtres-nageurs sauveteurs des C.R.S. Pour la seconde année consécutive, ce poste a été assisté par un point de surveillance annexe tenu par un maître-nageur civil employé par la commune. Cette annexe située à la Brèche de la Valette permet d'offrir une zone de baignade surveillée aux habitants de la Valette et aux nombreux campeurs fréquentant la plage. Aucun accident n'a été à déplorer, et la vigilance des maîtres-nageurs a permis de faire cohabiter les différentes activités nautiques dans des conditions satisfaisantes.

Pendant plusieurs semaines, notre commune a reçu la visite de différents groupes de nomades qui se sont installés sur des terrains privés sans aucune autorisation, brisant parfois des clôtures d'herbages toujours utilisés pour le pacage du bétail. Ce phénomène, qui n'est pas sans poser des problèmes en matière d'hygiène, a pris cette année une ampleur particulière dans plusieurs communes. La presse a relaté notamment les difficultés rencontrées par la ville de Caen avec les 600 nomades qui ont longuement stationné à proximité du CHU en juin et juillet.

Certains propriétaires de terrains occupés par les nomades à Graye ont déposé des plaintes et même engagé des procédures de jugement en référé après l'échec de diverses tentatives de conciliation. Devant les difficultés d'ordre public et les risques sanitaires, la municipalité est intervenue dès le départ des groupes de

nomades pour condamner les accès aux parcelles concernées en faisant déposer de lourds blocs de pierre ou en creusant des fossés. Ce problème de l'accueil des nomades est de plus en plus délicat à gérer. Il ne peut trouver de solution qu'à l'échelle minimale du département, en aucun cas à celle d'une petite collectivité comme la nôtre.

La saison estivale nous a heureusement apporté une récompense avec les très bons résultats enregistrés au camping municipal. Le chiffre d'affaires 1992 s'est élevé à 521 622 francs TTC, en progression de 10 % sur l'année 1991. Cette hausse de l'activité est d'autant plus satisfaisante qu'elle contraste avec la baisse constatée dans la plupart des terrains de la région, en particulier sous l'effet des mauvaises conditions climatiques de juillet et de la seconde quinzaine d'août. Ce résultat est dû entre autres aux efforts déployés en matière d'accueil et de propreté, notamment des installations sanitaires, nettoyées jusqu'à quatre fois par jour. Le maintien du niveau de qualité du camping a justifié l'importante opération de plantation d'une haie paysagère réalisée au printemps (voir article spécialement consacré à ce point dans la rubrique "travaux").

Outre les résultats directs de son exploitation qui se traduisent en 1992 par un produit net de l'ordre de 130 000 francs, le camping contribue également aux recettes du budget communal au travers de la dotation spéciale attribuée aux communes touristiques (leur nombre est inférieur à 40 pour le Calvados). Cette dotation, versée par l'Etat, est calculée en tenant compte des capacités d'accueil de la commune : places de camping, chambres meublées, gîtes et autres logements saisonniers. Plus les capacités d'accueil seront élevées, même si elles ne sont pas utilisées, plus la dotation touristique est importante. Pour l'année 1992, cette dotation s'est élevée à 138 000 francs, couvrant une part significative des dépenses liées à l'accueil estival. Il est donc très important que les propriétaires déclarent leurs logements locatifs et autres chambres meublées, sans que cela entraîne nécessairement pour eux des impôts supplémentaires puisque ...

.... Le savez-vous ?

L'assujétissement des logements saisonniers à la taxe professionnelle est obligatoire, mais les propriétaires peuvent en être exonérés en toute légalité s'ils prennent le soin de faire classer les logements loués. Les personnes intéressées par cette procédure pourront en faire la demande en mairie.



## COMITE DES FETES

Après sa reconduction pour 1992 au cours de l'assemblée générale du 5 juin dernier, le Bureau a réalisé le programme mis au point pour la saison 1992. A noter que la cotisation modeste (20 francs par an) permet à chacun de rejoindre à tout moment cette association locale qui a pour but d'animer notre village.

Le concours des maisons fleuries, placé dès le 13 juin, a donné le classement suivant :  
Monsieur Philippe NICOLLET, rue de la Démêlée,  
Monsieur VOISIN, rue du Bougon,  
Mademoiselle Hélène DORAND, rue du Martraît,  
Mademoiselle Françoise NOBLOT, rue du Carrefour,  
Madame Monique GONDOUIN, place des anglais.

Des livres ("Atlas des forêts de France" et "Des forêts et des hommes") ont récompensé cette année les gagnants du concours autour d'un "apéritif d'honneur" lors du grilladin du 18 juillet auquel ces vainqueurs étaient conviés cour des écoles.

Le jury est composé du bureau du comité des Fêtes. Il visite le village et chacun de ses membres donne en toute liberté une note de son choix entre 1 et 10 ; le classement se fait ensuite en totalisant le nombre de points obtenu par chacun des concurrents.

Le grilladin du 18 juillet, cour des écoles, a bénéficié du même temps chaud que le précédent. C'est toujours dans une ambiance joyeuse et permettant de nouvelles rencontres que se déroule ce genre de manifestation. Il y avait un peu moins de monde que d'habitude, peut-être parce qu'en juillet la plage attire et que les loisirs sont partout. Le repas n'en a pas moins été des plus copieux, comme toujours, et les participants enthousiastes.

Le 9 août, grande première pour une foire à tout, ouverte à tous.

## ACTIVITES SPORTIVES

Le tournoi de football estival et le cyclathlon automnal sont maintenant des animations devenues classiques.

Le premier s'est déroulé le samedi 21 août dans l'après-midi sur le stade à proximité de la grange aux dîmes. Six équipes seniors étaient engagées. Contrairement aux autres années, le vivier était un peu différent car beaucoup plus de joueurs venaient des communes environnantes (Banville, Courseulles, Reviers). Finalement l'équipe des Daltons menée par Mancel a remporté le tournoi face à celle des Diables Bleus conduite par Denis Guilbert (11 buts à 8). Un très bon esprit sportif a animé cet après-midi de football même durant la finale qui a pourtant eu lieu sous la pluie.

Le troisième cyclathlon a été organisé avec le concours du Ver Club cycliste le dimanche 25 octobre. Le parcours n'a pas été modifié par rapport aux années précédentes. Il s'agissait d'effectuer un circuit entre la Valette et le secteur de la Démêlée - route de Sainte-Croix dans le bourg. La première course, 3 km à pied puis 21 km à vélo, a été remportée par Olivier BERRAYAH en

Sur une soixantaine de participants contactés individuellement, 28 ont retenu un stand et 25 sont effectivement venus, dont 10 de Graye ou natifs du bourg. Bravo pour cette participation que nous espérons plus importante encore dans le futur. Trois brocanteurs professionnels s'étaient annoncés, mais un seul est venu ; il ne le regrette pas. Tous ont "fait des affaires".

La manifestation a démarré sous la pluie à 7 h 30 du matin, mais le vent a heureusement chassé les nuages menaçants pour faire finalement place au soleil vers 10 heures. Sur les lieux (derrière le lavoir), il était possible de trouver de quoi étancher sa soif et calmer sa faim.

La date reste à creuser, car il y avait ce même jour d'autres foires concurrentes (certaines dans des communes importantes telles que Pont l'Evêque, Saint Sever, Vaubadon...), ce qui explique un certain nombre de défections. Par contre, les clients se sont succédés toute la journée.

### Le bal du 22 août

C'est sous une forte pluie vers 20 heures, et un froid de canard, que devait débuter, après un retard incombant à un début de panne de matériel, notre bal de fin de saison. Pas de chance ! C'est sans doute pour cela que la fréquentation de cette manifestation, qui d'habitude faisait le plein, a été plutôt restreinte. Le ciel nous a été si souvent favorable que nous ne pouvons pas lui en vouloir pour cette fois. Merci à Joël Thiberge d'avoir bien voulu nous dépanner de la défection d'un engin sono. Une bonne poignée de jeunes ont ainsi pu rattraper le temps perdu tard dans la nuit.

La soirée d'hiver a eu lieu le 5 décembre : une sangria suivie d'une paëlla. L'année des Jeux de Barcelone et de l'Expo de Séville, cela s'imposait !

Frédéric LEGENDRE, fils de notre sympathique administrateur du Comité des Fêtes, a reçu en 1992 le 1er prix national de la Tripière d'Or (catégorie apprenti).

47 minutes ; la seconde, 6 km à pied et 42 km à vélo, a vu la victoire de Didier FRERE JACQUES, triathlète de haut niveau qui participe à des compétitions un peu partout en France et à l'étranger, en 1 h 30' 46". J.P. LEFEVRE et Y.BUIRON finissent respectivement à la 2ème et à la 3ème place.

Certes, il y a eu moins de participants : 26 cette année contre 44 l'an dernier ; mais les conditions atmosphériques étaient vraiment très difficiles : fort vent défavorable et chaussée glissante en fin d'épreuve. La prestation de chaque athlète mérite donc un grand coup de chapeau.

Cette formule de cyclathlon, si elle se maintient l'année prochaine, aura peut-être lieu un peu plus tôt en saison afin de bénéficier d'un climat plus adapté... encore qu'en Normandie, rien ne soit garanti !

De bonnes volontés se sont proposées pour organiser des séances périodiques de musculation féminine. Ceci paraît une excellente idée. Restent à définir le local et la périodicité des séances. Ce projet devrait donc bientôt voir le jour.



## ACTIVITES POUR LES JEUNES

Depuis l'été 1989, que de choses ont déjà été proposées aux jeunes !

Les camps, organisés durant l'été sur plusieurs jours, ont permis aux participants d'apprécier les charmes du camping, ceux des chemins de randonnée de la Hague, de la région de Perros-Guirec et des environs de Saint-Mâlo, et la vie en groupe.

A trois reprises durant les vacances de printemps, nous sommes allés à Paris avec des objectifs diversifiés : la cité des sciences de la Villette, la Géode, le Centre Georges Pompidou, le musée Grévin... Cette année, nous avons assisté à une représentation au théâtre Saint-Martin.

Des activités plus ponctuelles ont eu lieu, hors vacances scolaires. Elles tiennent compte de l'avis des jeunes que nous rencontrons dans le cadre d'une réunion à la mairie au moment de la rentrée des classes. La sortie à la patinoire de Caen est très appréciée (29 inscrits pour la sortie du 24 novembre 1992).

Aux activités dites de loisir, nous souhaitons associer des activités culturelles, des activités découverte de la nature... Ceci nous a amené à proposer dans le passé une soirée au théâtre de Caen, une sortie ornithologique dans la baie de l'Orne, un week-end à la base de canoë-kayak de Condé-sur-Vire...

Les tout-petits n'ont pas été oubliés ; Madame Talois les a accueillis ces deux dernières années une fois par mois à la colonie d'Elbeuf. La peinture, le chant, la danse, la découverte du milieu sont quelques-unes des activités proposées.

La participation financière de la commune à ces activités, qui était de 60 % du coût total en 1989-1990, s'est située cette année à un niveau légèrement supérieur.

Les sorties proposées s'adressent à tous les jeunes de la commune, à partir de 3 ans pour certaines, aux enfants hors commune fréquentant l'école de Graye et, depuis septembre 1991, aux enfants dont les grands-parents résident à Graye.

### PROGRAMME POUR L'ANNEE 1992 - 1993

- 24 novembre - sortie à la patinoire de Caen
  - 19 décembre - sortie cinéma à Caen  
(choix entre plusieurs films)
  - 3 janvier - arbre de Noël au Château de Vaux  
(voir encadré)
  - 22 janvier - sortie à la patinoire de Caen
  - 19 février - sortie à la patinoire de Caen
  - 30 mars - sortie à la patinoire de Caen
  - 27-28 avril - VISITE DU FUTUROSCOPE DE POITIERS  
(vacances de printemps)
    - . Vous découvrirez le cinéma à 360°, le premier cinéma circulaire d'Europe, le kinémase, c'est à dire le cinéma dynamique. C'est un spectacle inoubliable : votre fauteuil bouge au gré du thème de l'image !
    - . dîner, animation
    - . logement à l'hôtel
    - . voyage en T.G.V.
- Pour 200 francs !*
- 23 mai - randonnée vélo, pique-nique
  - 11-17 juillet - le camp d'été (voir encadré)

### le camp d'été

du dimanche 11 juillet au samedi 17 juillet 1993

une semaine à la montagne  
visite du Queyras (Alpes du Sud)

camping - randonnée - bivouac

Cette activité ne sera retenue que si le nombre des participants est suffisant (date limite d'inscription : le 28 février 1993)

### ARBRE DE NOEL

dimanche 3 janvier 1993 à 15 heures  
au Château de Vaux

Cette année, c'est en compagnie du clown Luq Trompette que nous passerons l'heure qui précède la remise des cadeaux aux enfants présents.

Le traditionnel goûter clôturera cette manifestation.

VENEZ NOMBREUX passer cet après-midi que nous nous efforcerons de rendre le plus agréable possible.

## DISTRIBUTION DU COLIS DE NOËL

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) a organisé une distribution de colis de Noël aux plus anciens de la commune. Chaque paquet, porté à domicile, a été l'occasion de rendre une petite visite aux personnes âgées dont certaines ne peuvent plus participer aux activités proposées au troisième âge.

Pour le Noël 1991, 53 colis avaient été confectionnés et distribués ; il y en a eu 60 cette année, distribués le samedi 19 décembre. Outre des produits alimentaires et de la confiserie, chaque colis comporte un paquet "surprise" (cette année : tablier fantaisie pour les dames, mouchoir ou après-rasage pour les messieurs).

Les personnes de Graye actuellement en maison de retraite ou à l'hôpital-hospice ne sont pas oubliées et bénéficient elles aussi de cette marque de sympathie.

## REPAS DES ANCIENS

Le dimanche 19 janvier 1992, 33 personnes ont été accueillies au Château de Vaux par le conseil municipal et le C.C.A.S. pour le traditionnel repas offert par la commune aux plus anciens de Graye. Ce déjeuner était préparé et servi par des membres du C.C.A.S. et des épouses de conseillers municipaux.

Au cours du repas, Monsieur de Bourgoing, sénateur, et Monsieur d'Harcourt, député, ont présenté aux personnes présentes tous leurs vœux, et la journée s'est terminée dans la bonne humeur et en chansons.

Rendez-vous

DIMANCHE 17 JANVIER 1993

à 12 H 30

au château de Vaux

pour le repas des Anciens 1993

## LES ECHOS DU CLUB "LES TAMARIS" . . .

### Promenade du 20 mai 1992

Le mercredi 20 mai, la promenade organisée par le club du 3ème âge a rassemblé 34 personnes qui sont allées découvrir la région de Vire.

La première étape était Vire avec le musée des Arts et Traditions du Bocage Virois, musée qui regroupe mobilier ancien et artisanat du Bocage. Des ateliers reconstitués permettent d'évoquer le souvenir de ces activités traditionnelles et spécifiques du Bocage virois qui ont pratiquement disparu.

Après une promenade autour du château et de l'église, le groupe se retrouvait pour déguster une excellente tarte maison avant de repartir longer les gorges de la Vire et s'arrêter devant l'impressionnant pont de la Soulevre, célèbre par ses sauts à l'élastique.

L'après-midi s'achevait, ensoleillée, et les participants reprenaient le car pour Graye, satisfaits et heureux, prêts à recommencer.

### L'exposition-vente

Le samedi 10 octobre, les membres du club du 3ème âge "les Tamaris" présentaient aux habitants de Graye les travaux exécutés au cours de l'année et les mettaient en vente. Pour le club, cette journée représentait le temps fort de ses activités.

L'exposition, qui se tenait dans les locaux de la Colonie d'Elbeuf, a ouvert ses portes à 15 heures. Les visiteurs se sont succédé tout au long de l'après-midi pour regarder et apprécier napperons, boîtes de rangement, lampes, coussins, tabliers etc... et faire leur choix tout en discutant avec les membres du club heureux de leur visite.

Le stand pâtisserie regorgeait de gâteaux "maison", confectionnés et donnés par un certain nombre de personnes ce jour-là. Il a été très rapidement dévalisé.

L'exposition s'est terminée à 18 heures par le tirage de la tombola dont le gros lot était une très belle poupée russe. La plupart des visiteurs sont donc revenus avec leurs tickets remis lors des achats. Après le tirage de tous les lots, l'exposition a fermé ses portes jusqu'à l'année prochaine.

La recette permettra de continuer les activités et les sorties, et le club tient à remercier toutes les personnes qui sont venues et celles qui ont offert des objets, gâteaux et travaux pour cette exposition-vente.



## LE CONCERT DE NOEL

Les enfants de l'école le préparaient avec soin depuis plusieurs semaines, leur concert de Noël ! Ils étaient tous au rendez-vous le vendredi 18 décembre après dîner dans l'église de Graye pour faire entendre de leurs voix claires et enthousiastes mélodies d'autrefois et évocations des enfants du monde d'aujourd'hui...

Ils furent très applaudis par une assistance nombreuse qui put ensuite apprécier de très beaux morceaux de guitare classique (pièces du XVIIème siècle et musique d'Amérique du Sud, notamment) joués par quatre jeunes au talent prometteur.

Les enfants de l'école et les institutrices remercient tous ceux qui, en cette veillée de Noël, ont contribué par leur présence et leur générosité au succès de cette manifestation.

## DISTINCTIONS HONORIFIQUES

*Monsieur Marcel TACCHI*, combattant, prisonnier et évadé durant la guerre de 1939-1945, a reçu la Médaille Militaire le 11 novembre 1992.

*Monsieur René TAFFIN*, engagé volontaire en 1939-1940, a reçu la Médaille de Combattant Volontaire 1939-1940.

## UN BEAU SUCCES....

Lors des championnats de France de judo, qui se sont déroulés au mois de mars 1992 à Paris (15ème), Peggy LEDE s'est classée 7ème dans la catégorie "espoirs féminins". Toutes nos félicitations et nos encouragements à la jeune championne !

---

Depuis le Nouvel An 1992...

Naissance : *Mégane GAUTIER*

Mariages : *Thierry GUILBERT et Marie LAMAS,*  
*Didier GERMAIN et Anne GUILBERT,*  
*Jean-Luc THIBERGE et Sylvaine BENOIS,*  
*Thierry WACKENHEIM et Christel DUPONT,*  
*Louis LEHOUX et Sylvie DESDEVISES*

Décès : *Yvonne LAURENT, Jérôme LE FRANCOIS,*  
*Gabriel LE BARBENCHON, André LE BELHOMME*

---

Ordures ménagères - Renseignements pratiques

La collecte des ordures ménagères a lieu :

. du 15 septembre au 15 juin : chaque samedi matin à partir de 5 H 30,

. du 15 juin au 15 septembre : chaque mercredi et chaque samedi matin à partir de 5 H 30

L'enlèvement des objets encombrants a lieu sept fois dans l'année, le matin du dernier samedi des mois de février, avril, juin, juillet, août, octobre et décembre.

Rappel de quelques numéros de téléphone utiles :

Mairie : 31 37 90 59 ou 31 37 98 37  
Gendarmerie de Courseulles : 31 37 95 50  
Pompiers : . urgence : 18  
. en dehors de l'urgence :  
31 37 45 47  
eau : 31 97 30 22  
EDF : 31 92 01 77  
assainissement : 31 52 53 63



*Celui de nos enfants* : nous nous efforçons bien entendu de multiplier les sorties intéressantes pour nos scolaires de tous âges comme en témoignent le compte rendu 92 et le programme 93. Pour la première fois cette année nous avons voulu apporter depuis la rentrée une aide financière spéciale aux familles dont les enfants fréquentent l'école de Graye et qui sont amenées à mettre ceux-ci en pension le midi en raison des obligations professionnelles des parents. En outre, compte tenu du nombre accru de jeunes enfants, la contribution volontaire que nous apportons depuis plusieurs années pour la scolarisation en école maternelle constitue maintenant une dépense budgétaire significative.

Nous poursuivrons l'ensemble de ces actions au cours de l'année qui va s'ouvrir en vue de mener à bien les divers projets en cours. Nous nous efforcerons aussi de satisfaire vos suggestions au mieux de nos possibilités pour qu'ensemble nous passions une bonne année 1993.

16 - GRAYE-SUB-MER (Calvados) Le marchand de Cresson



*Une figure du Graye d'autrefois, carte postale extraite de l'ouvrage "La France paysanne" et souvent présentée à la télévision dans l'émission "questions pour un champion".*

*Quelqu'un peut-il aider à l'identifier ?*